



Comment trouver mon stage?





J'active mon compte Réseau ISM-IAE (alumni.ism-iae.uvsq.fr)

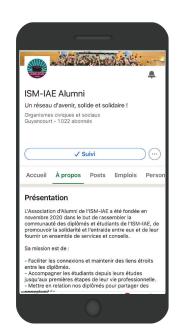
- ✓ Je consulte les offres et je postule directement via la plateforme;
- ✓ Je mets à jour mon profil (CV en ligne).



Comment trouver mon stage?



Je m'abonne à la page LinkedIn ISM – IAE





Comment trouver mon stage ?

Je fais des recherches personnelles







sur les sites spécifiques (emploi.org, Indeed.fr, stage.fr, etc.) J'utilise LinkedIn Et m'aide de mon réseau Je me rends directement sur les sites des entreprises qui m'intéressent -> rubrique recrutement



Comment trouver mon stage?

Se faire accompagner dans sa recherche par les services de l'OIP (Orientation et Insertion Professionnelle) avec :



- les **ateliers** « CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien » https://www.uvsq.fr/ateliers-pour-booster-votre-candidature



- les **rendez-vous individuels** pour vous aider à booster votre candidature stage via la plateforme de rendez-vous
- http://monrdv.uvsq.fr/schedule/Mon_rendezvous_UVSQ/RDV_OIP_CV_et_LM



J'ai trouvé un stage, que dois-je faire ?

Prenez en compte chaque étape



J-15 minimum:

- ✓ J'édite rapidement ma convention de stage sur PSTAGE
- J'informe mon responsable de formation afin de valider mon choix de stage
 - ✓ et je remplis mon « Aide à la saisie de stage » (optionnel) ;
- Je vérifie que les missions proposées correspondent à ma formation et/ou mon projet professionnel



J'ai trouvé un stage, que dois-je faire?

Je vérifie que mon stage respecte bien la réglementation



www.ism-iae.uvsq.fr

Source image: https://cqfd-marchespublics.fr/



J'ai trouvé un stage, que dois-je faire?



Je vérifie que mon stage respecte bien la réglementation

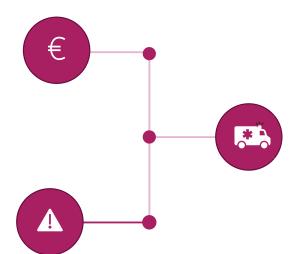
Gratification obligatoire à partir de 2 mois

4,05 € minimum puis à 4,35 € en janv. 2024

DATE LIMITE DE FIN DE STAGE

L3/M1:31 août

M2:30 novembre



POUR LES ASSURANCES

Je précise en commentaire les cas particuliers

- Télétravail,
- Travail pendant jours fériés
- Et/ou week-end

Retrouvez la réglementation des stages sur le site de l'UVSQ uvsq.fr > Formation > Insertion professionnelle > Votre Stage



Comment éditer ma convention ?

Je me rends sur **Pstage (pstage.uvsq.fr)** et je remplis les informations demandées grâce à mon aide à la saisie de stage.



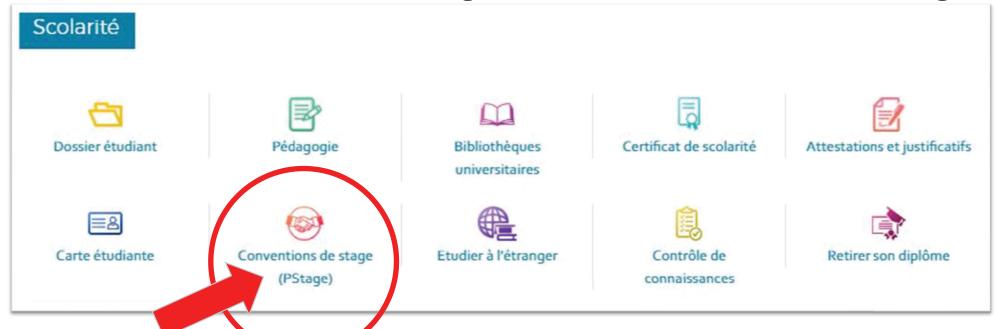
www.ism-iae.uvsq.fr

Souces images: Rawpixel et UVSQ



Comment éditer ma convention ?

Je me rends sur **Pstage (pstage.uvsq.fr)** et je remplis les informations demandées grâce à mon aide à la saisie de stage.



www.ism-iae.uvsq.fr

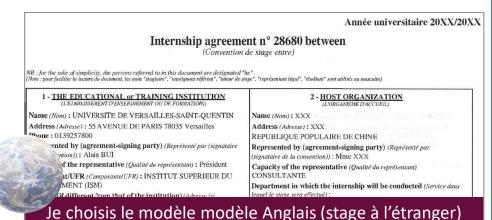
Souces images: Rawpixel et UVSQ



Comment éditer ma convention ?

Je choisis la convention de stage conforme **au lieu du stage** et à **ma formation**





pour un stage à l'étranger

2. Puis je télécharge ma convention et/ou je l'imprime



Comment faire signer ma convention?

Je dois obligatoirement commencer mon stage avec une convention signée par toutes les parties

1



Etudiant

Je signe ma convention

2



Entreprise

Je la fais signer à :

- Mon tuteur de stage
- Directeur de l'entreprise

3



ISM-IAE UVSQ

Je la transmets à mon responsable de formation

- Pour validation
- Et signature

4

1 semaine avant le début du stage min.



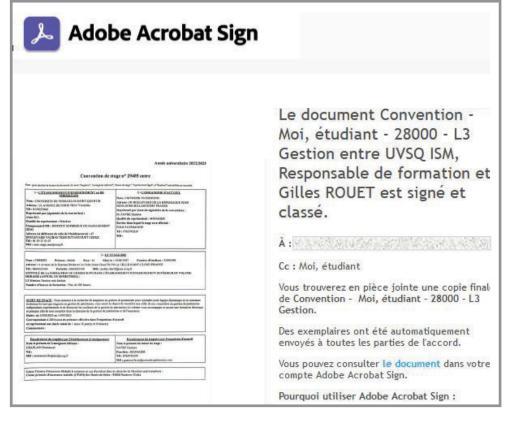
ISM-IAE UVSQ

Je la transmets enfin par email à conv.stage.ism@uvsq.fr pour vérification et signature du directeur de l'ISM-IAE.

www.ism-iae.uvsq.fr

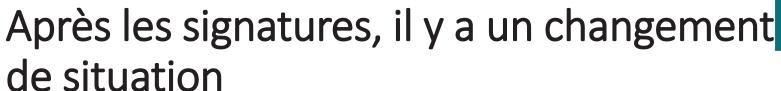


Et après?





- Je reçois une notification par email que ma convention est signée
- Je vérifie l'adresse e-mail renseignée sur la convention
- Je vérifie mes spams
- Je transmets ma convention signée à mon entreprise
- Je conserve précieusement ma convention dans mes dossiers.





Que dois-je faire?



Ma date de début ou de fin de stage a été modifiée, je change de tuteur, on me positionne ailleurs (changement de service, de localisation), on modifie mes missions, on modifie ma gratification, etc.

1

- 🖊 🖄 J'avertis rapidement le bureau des stages par e-mail
- et je mets mon responsable de formation en copie

2

- ✓ Sous ses conseils et avec l'accord de mon responsable de formation j'édite un avenant à ma convention de stage pstage.uvsq.fr > ma convention > Avenant
- Cet avenant sera à faire signer par toutes les parties

www.ism-iae.uvsq.fr



Je suis en stage, je fais face à une situation problématique, Que dois-je faire ?

Si la situation est sans issue et que mon responsable de formation me l'autorise,

- => je fais une rupture de stage anticipée pstage.uvsq.fr > ma convention > avenant > rupture de stage
- -> cet avenant sera à faire signer par toutes les parties

J'avertis rapidement mon responsable de formation et le bureau des stages



Si cela est possible,

j'en discute directement avec mon tuteur de stage et/ou un RRH.

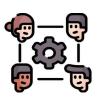


www.ism-iae.uvsq.fr

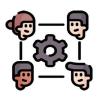


Évaluations de stage





- Évaluation du stagiaire :
- Votre tuteur/tutrice recevra par email un questionnaire pour évaluer votre stage



- Évaluation de l'organisme d'accueil :
- Vous recevrez un lien pour évaluer l'entreprise dans laquelle vous avez effectué votre stage

Contact

Pour les aspects pédagogiques (type de stage, missions, modalités d'évaluation, etc.) contacter son responsable de formation.



01 39 25 50 62



conv.stage.ism@uvsq.fr